

Étude de caractérisation des matières résiduelles acheminées et sortantes des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition 2024-2025



Avant-propos

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

Les quantités de matières résiduelles éliminées du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) ne cessent d'augmenter au Québec et représentaient, en 2023, plus de 23 % du total des matières éliminées au Québec. Parallèlement, une cinquantaine de centres de tri traitent annuellement plus de 1,6 million de tonnes de ces matières. Ces centres de tri font l'objet d'un suivi par le biais du Bilan de la gestion des matières résiduelles (GMR) depuis plusieurs années. Toutefois, aucune étude ne s'était penchée jusqu'à maintenant sur la composition des matières à l'entrée et à la sortie de ces installations.

La caractérisation des matières résiduelles acheminées et sortantes des centres de tri de résidus de CRD 2024-2025 vise donc à améliorer l'état des connaissances à cet effet. Cette étude vise plus précisément à faire le portrait de la composition des matières acheminées dans les centres de tri, qu'elles proviennent de chantiers, d'écocentres ou du secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI). Elle vise également à connaître la composition de certains extrants, soit le bois trié (catégories Q1 et Q2), ainsi que les rejets.



Notes méthodologiques

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

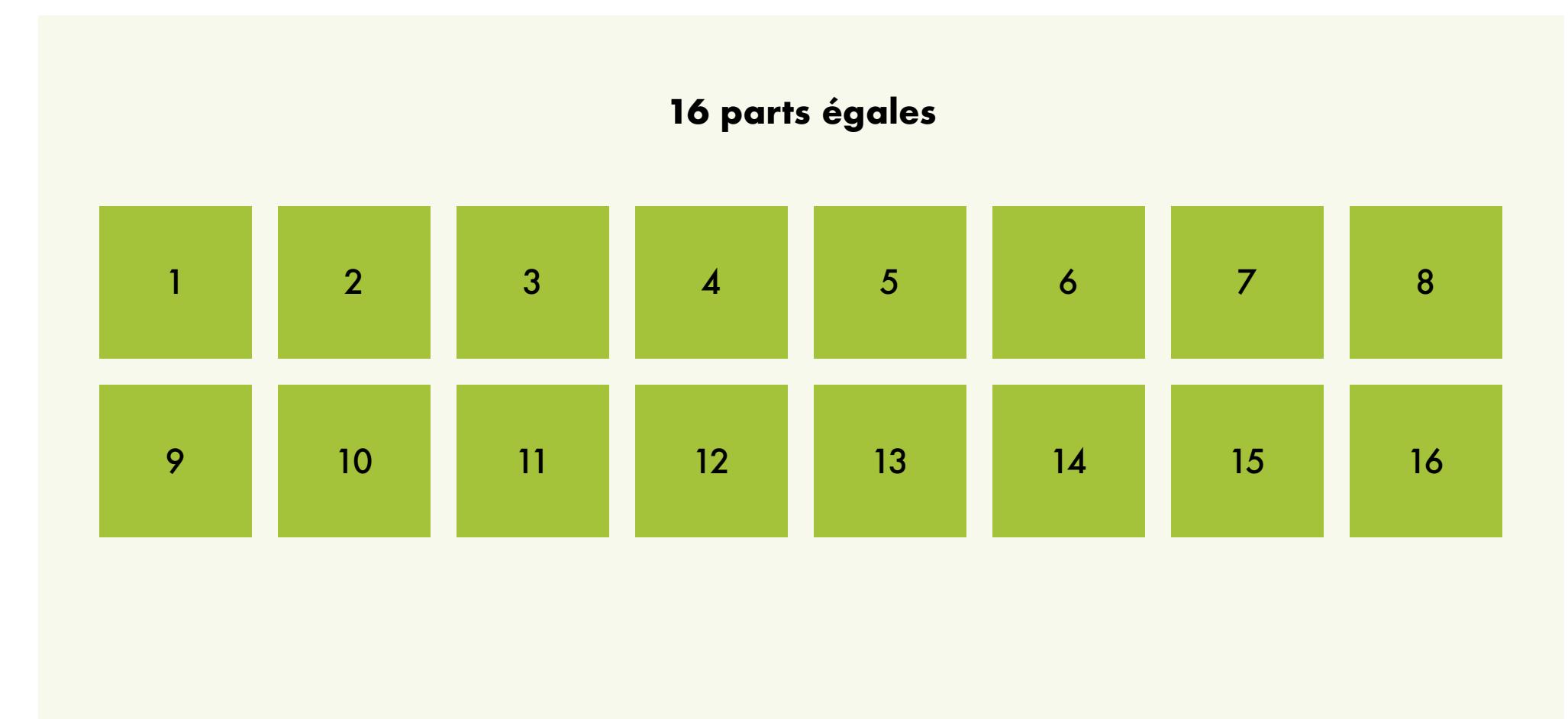
Cueillette des données

L'étude a été réalisée sur une période de 12 mois, soit de mars 2024 à février 2025, couvrant ainsi les quatre saisons de l'année. Les échantillons ont été prélevés dans 16 centres de tri répartis en six strates géographiques et démographiques, sélectionnés afin d'assurer la représentativité à l'échelle du Québec.

À leur arrivée au centre de tri, les conducteurs des camions étaient questionnés par les techniciens sur place sur la provenance et l'origine des matières acheminées. L'information était compilée à l'arrivée de chaque camion durant la présence des techniciens. Sauf exception¹, le contenu de tous les camions entrants faisait également l'objet d'un audit visuel, une fois le déchargement effectué. Au total, les chargements de 4 006 camions ont été examinés. Une sélection aléatoire permettait ensuite de déterminer les camions à échantillonner, qu'ils proviennent d'un chantier, d'un écocentre ou du secteur ICI. Les matières étaient déversées au sol par les camions et un échantillon aléatoire, d'un poids minimum de 200 kg, était prélevé directement dans l'amas déversé par le camion, conformément à la méthode des 16 parts égales (voir Figure 1). Les échantillons étaient ensuite triés en 49 catégories, sur place ou dans un local déterminé par la firme. Au total, 501 échantillons de matières entrantes ont été prélevés, pour un poids total d'un peu plus de 111 tonnes.

Figure 1

Méthode de quadrillage en 16 parts



Dans chaque centre de tri, deux catégories de matières sortantes ont également été échantillonnées et caractérisées : les rejets et le bois : Q1 (trié dans 7 des 15 centres de tri²) et Q2 (les 15 centres de tri). Ces matières étaient prélevées directement dans la réserve³ en quantité de 50 ou de 100 kg. Au total, 120 échantillons de rejets et 121 échantillons de bois ont été prélevés et triés en 19 catégories, pour un poids total d'un peu moins de 21 tonnes.

¹ Les exceptions relèvent d'enjeux de sécurité pour les techniciens sur place.

² Les matières sortantes n'ont pu être échantillonnées dans un seul des 16 centres de tri de l'étude.

³ La «réserve» désigne l'endroit où le matériel est accumulé une fois trié, avant d'être transformé pour être expédié vers les installations de recyclage ou de valorisation énergétique.

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

Analyse des données

Un statisticien a été mandaté pour appuyer RECYC-QUÉBEC dans l'analyse des données recueillies par le Consortium Écho-Logique et compilées par l'entreprise Stantec. L'analyse des données avait pour objectif de déterminer :

- La composition détaillée des matières entrantes dans les centres de tri CRD du Québec, de façon globale, selon l'origine (chantiers CRD, écocentres, ICI) et selon la saison (haute et basse).
- La composition détaillée des catégories de matières sortantes bois Q1, bois Q2 et rejets, et la répartition des deux catégories de bois selon l'usage prévu (recyclage ou valorisation énergétique).

Pour ce faire, dans le cas des intrants, la composition de chaque échantillon a été calculée en divisant le poids de chaque matière présente sur le poids total de l'échantillon après tri. Ensuite, la moyenne de ces pourcentages a été calculée pour chaque combinaison de strates et de types d'intrants. Une extrapolation à l'échelle provinciale a ensuite été effectuée en pondérant les moyennes ainsi obtenues par le tonnage total relatif à la strate et au type d'intrant (données 2023 des centres de tri CRD). Suivant le même principe, la composition a été également calculée par saisonnalité, soit pour la haute saison (avril à septembre) et pour la basse saison (octobre à mars), ainsi que pour les extrants. Les pourcentages d'utilisation du bois ont été obtenus en pondérant les pourcentages moyens par strate avec le tonnage total de bois de la strate.

L'intervalle de confiance de 95 % a été calculé pour toutes les estimations, signifiant que les pourcentages réels se trouvent à l'intérieur de l'intervalle de confiance 19 fois sur 20.



Résultats

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

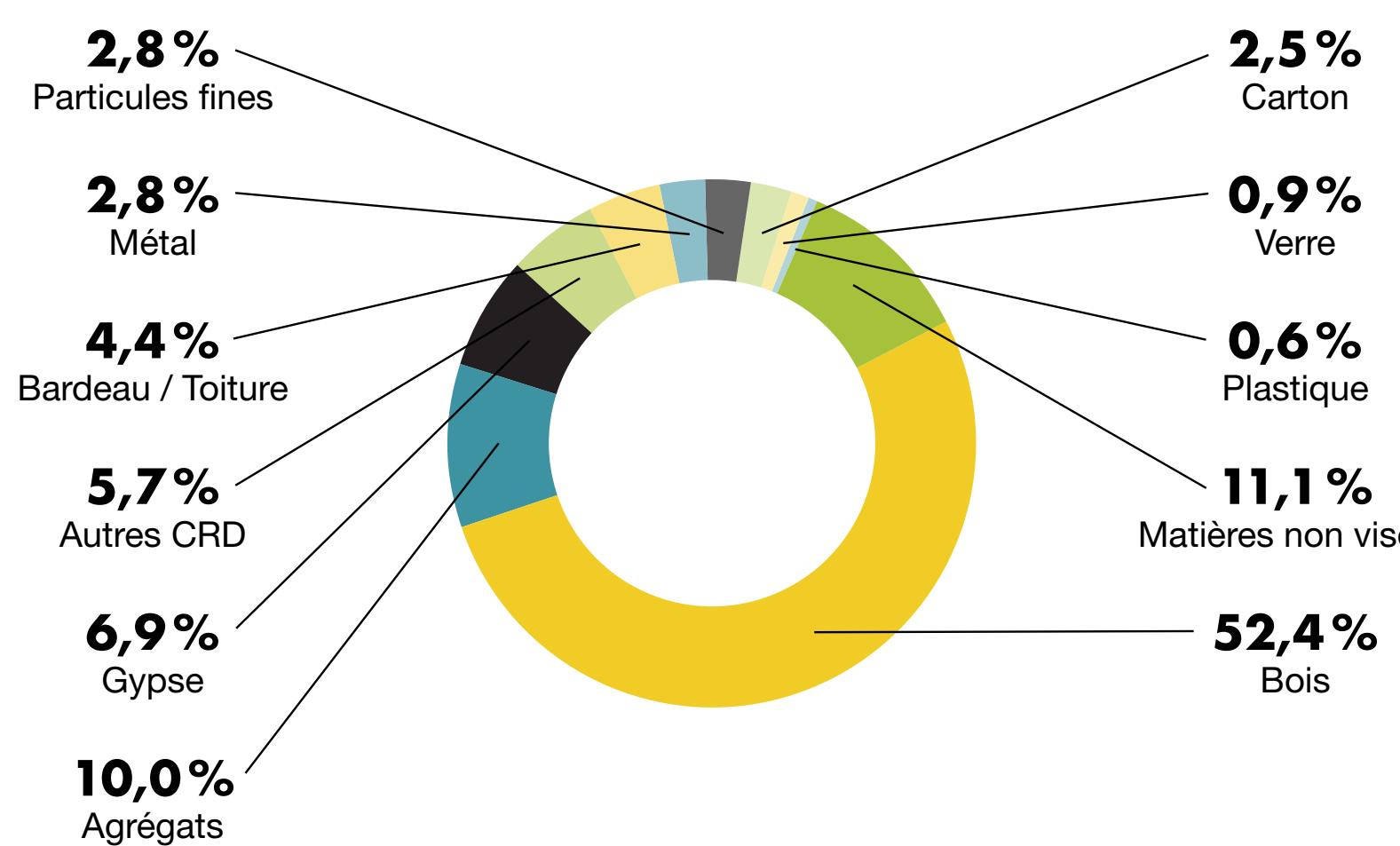
Annexe 2

Afin de faciliter la lecture, les résultats ont été arrondis. Il est donc possible que les totaux ou les pourcentages affichés dans les tableaux et les figures, arrondis également, ne correspondent pas tout à fait à la somme des résultats qui leur sont associés. Tous les calculs de totaux, de variation et de répartition en pourcentage sont effectués à partir des données brutes.

Section 1 – Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Les matières acheminées dans les centres de tri CRD contiennent en moyenne 88,9 % de matériaux visés par ce secteur. La Figure 2 détaille plus précisément la composition des matières à l'entrée, toutes provenances confondues.

Figure 2
Composition moyenne à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025



Les matières non visées à l'entrée des centres de tri CRD sont composées principalement de divers articles de maison (10 %), tel que des encombrants, différents objets et des textiles. Les autres matières, soit les matières organiques, les résidus domestiques dangereux (RDD) (produits décapants, nettoyants, colles, solvants, etc.), les produits sous responsabilité élargie des producteurs (REP) et les matières de la collecte sélective représentent moins de 2 % des matières entrantes.

Un peu plus de 50 % des matières à l'entrée des centres de tri CRD sont composées de bois. Il s'agit principalement de matériaux de construction (21 %), de produits de finition (12 %) et de palettes (10 %). Le détail de l'ensemble des catégories de bois est présenté dans la Figure 3.

Figure 3

Détail de la composition du bois entrant dans les centres de tri CRD en 2024-2025



Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

Section 2 – Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

La composition des résidus CRD acheminés dans les centres de tri peut varier de façon significative pour certaines matières entre la basse (novembre à mars) et la haute saison (avril-octobre). Il y a significativement plus de béton et d'asphalte, de métaux ferreux, de plastiques (particulièrement le PVC), de laine minérale et autres isolants en haute saison. La prévalence de certaines catégories de bois varie également en fonction des saisons. On retrouve ainsi davantage de bois de construction en haute saison, alors que les palettes de bois sont plus présentes durant la basse saison. Le détail de la composition de tous les résidus CRD est présenté dans le Tableau 1.

Bien que d'autres matières varient entre les deux périodes, les différences ne sont toutefois pas jugées statistiquement significatives.

Tableau 1

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon la saison

Matières	Composition basse saison	Composition haute saison
Résidus CRD	87,5 %	87,9 %
Bois	58,6 %	41,0 %
Matériaux de construction en bois	16,3 %	23,0 %
Produits de finition en bois	16,6 %	10,6 %
Palettes de bois	13,1 %	3,9 %
Arbres	9,4 %	1,3 %
Bois pourri, en décomposition ou brûlé	0,7 %	1,9 %
Containants et emballages de bois	2,4 %	0,0 %
Bois traité	0,1 %	0,2 %

Matières	Composition basse saison	Composition haute saison
Agrégats	5,8 %	15,4 %
Asphalte	0,0 %	3,8 %
Béton	3,5 %	9,0 %
Brique	1,0 %	1,0 %
Céramique et porcelaine	1,2 %	1,4 %
Pierre	0,1 %	0,2 %
Gypse	6,6 %	7,8 %
Autres résidus CRD	4,3 %	7,0 %
Autres résidus CRD	3,6 %	5,1 %
Laine minérale ou autre isolant	0,5 %	1,3 %
Tapis et carpettes	0,1 %	0,5 %
Tuiles acoustiques ou de plafond	0,2 %	0,1 %
Bardeau/Toiture	2,8 %	6,6 %
Bardeau d'asphalte	2,7 %	6,4 %
Toiture plate et papier goudronné	0,1 %	0,2 %
Métal	2,0 %	5,1 %
Autres métaux ferreux	1,8 %	4,9 %
Autres métaux non ferreux	0,2 %	0,3 %
Particules fines	2,8 %	1,9 %
Carton	3,2 %	1,5 %
Plastique	0,3 %	1,2 %
Verre	1,1 %	0,4 %
Matières non visées	12,5 %	12,1 %

Section 3 – Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

On observe certaines différences significatives dans la composition selon l'origine des matières. Les matières qui arrivent des chantiers se distinguent particulièrement par une plus grande présence de gypse, de béton et un peu plus de brique également. Les chantiers, ainsi que les écocentres, reçoivent en moyenne en plus grande proportion des matériaux de construction en bois. Les métaux ferreux sont plus représentés en chantier, ainsi que dans les chargements d'origine ICI. Parallèlement, on observe en plus grande proportion des produits de finition en bois dans les chargements en provenance des écocentres. Les chargements des ICI, quant à eux, contiennent davantage d'asphalte, de palettes et de contenants et emballages en bois, ainsi que de carton. Ces chargements contiennent généralement très peu de céramique et porcelaine. Une différence est observée pour d'autres matières, mais soit celle-ci n'est pas significative, soit elle représente une différence de moins de 1 %.

Le Tableau 2 présente la composition de tous les résidus CRD selon l'origine de la matière (chantiers, ICI, écocentres).

Tableau 2

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Matières	Chantier	ICI	Écocentre
Résidus CRD	90,8 %	87,8 %	88,1 %
Bois	41,5 %	57,7 %	58,3 %
Matériaux de construction en bois	22,4 %	7,8 %	31,1 %
Palettes de bois	8,4 %	16,5 %	4,5 %
Produits de finition en bois	7,2 %	9,5 %	19,5 %
Bois pourri, en décomposition ou brûlé	1,7 %	1,1 %	0,5 %
Arbres	1,3 %	17,5 %	2,4 %
Bois traité	0,4 %	0,0 %	0,3 %
Contenants et emballages de bois	0,0 %	5,3 %	0,0 %

Matières	Chantier	ICI	Écocentre
Agrégats	16,3 %	5,8 %	7,6 %
Béton	11,1 %	1,7 %	4,8 %
Céramique et porcelaine	2,5 %	0,0 %	1,9 %
Brique	2,0 %	0,8 %	0,7 %
Asphalte	0,5 %	3,1 %	0,0 %
Pierre	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Gypse	11,1 %	3,3 %	6,1 %
Autres résidus CRD	6,4 %	4,8 %	5,8 %
Autres résidus CRD	4,9 %	4,1 %	5,1 %
Laine minérale ou autre isolant	0,7 %	0,7 %	0,6 %
Tapis et carpettes	0,5 %	0,0 %	0,1 %
Tuiles acoustiques ou de plafond	0,3 %	0,0 %	0,1 %
Bardeau/Toiture	5,5 %	2,6 %	4,8 %
Bardeau d'asphalte	5,1 %	2,6 %	4,7 %
Toiture plate et papier goudronné	0,3 %	0,0 %	0,2 %
Métal	4,6 %	3,0 %	0,9 %
Autres métaux ferreux	4,2 %	3,0 %	0,6 %
Autres métaux non ferreux	0,4 %	0,0 %	0,3 %
Particules fines	2,5 %	3,0 %	2,9 %
Carton	1,9 %	4,9 %	0,7 %
Plastique	0,6 %	0,8 %	0,4 %
Verre	0,3 %	1,9 %	0,6 %
Matières non visées	9,2 %	12,3 %	11,9 %

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

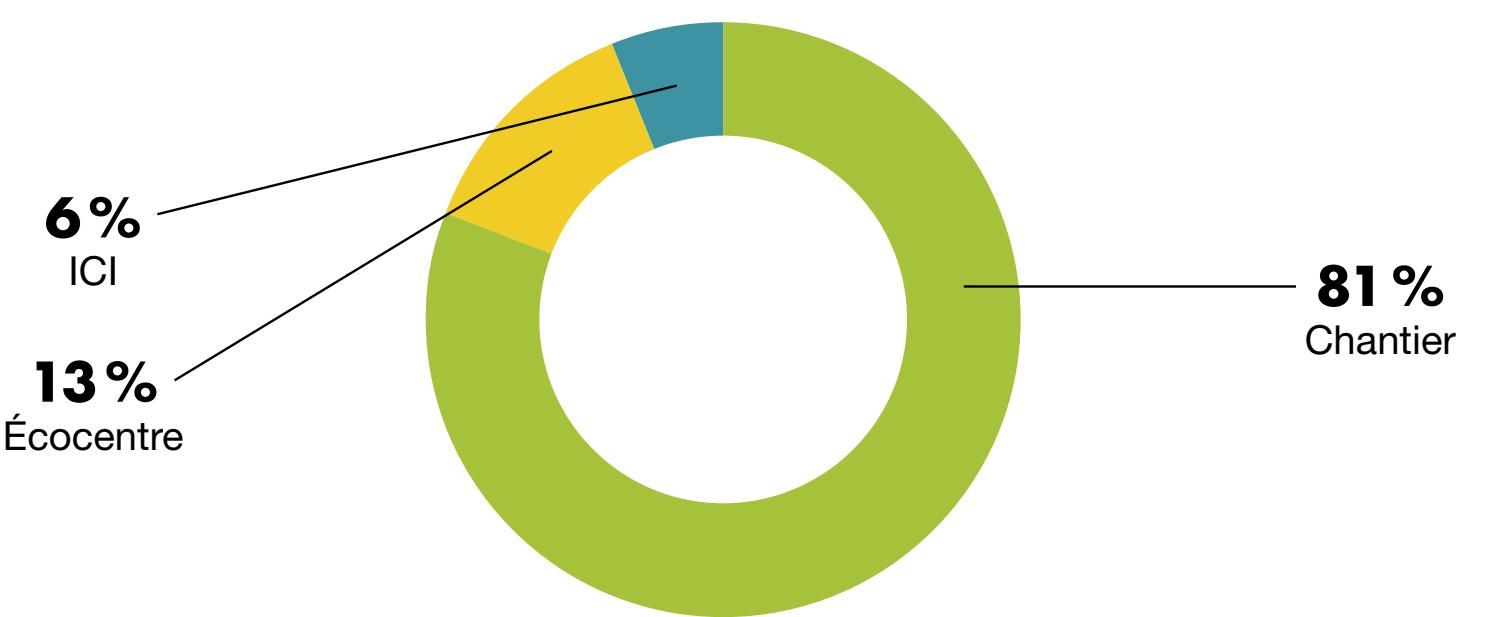
Annexe 1

Annexe 2

Durant la caractérisation, il a été possible de confirmer que la majorité des camions entrant dans les centres de tri proviennent de chantiers CRD. Ainsi, ils représentent une plus grande proportion des échantillons, prélevés de façon aléatoire, tel que le démontre la Figure 4.

Figure 4

Répartition des échantillons prélevés dans les centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine



Section 4 – Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

En plus de prélever des échantillons à l'entrée des centres de tri CRD, l'étude s'est également penchée sur la composition de deux matières sortantes : le bois et les rejets. Pour le bois, deux catégories pouvaient être triées : le bois Q1 et le bois Q2. Il est à noter qu'en l'absence de définition standardisée de ces catégories de bois, la séparation a été faite selon les affirmations du centre de tri. Ce dernier indiquait au Consortium Écho-Logique où se trouvait le bois « Q1 » et « Q2 » qu'il produisait. Dans le cas où un seul type de bois était trié, celui-ci était automatiquement catégorisé comme du « Q2 ».

Section 4.1 – Composition et destination du bois trié

La composition du bois sortant de catégorie Q1 et Q2 est présentée dans les Figures 5 et 6. La contamination par les matières autres est de 3,1 % pour le bois de catégorie Q1 et de 14,5 % pour le bois de catégorie Q2. Les contaminants que l'on retrouve dans le bois Q2 sont principalement composés d'articles de maison (4,8 %), de matières organiques (3,1 %) et de la catégorie « Autres résidus CRD » (1,8 %). Le bois traité, qui peut être un contaminant pour certains débouchés, représente en moyenne 0,1 % du bois de catégorie Q1 et 1,6 % de la catégorie Q2.



Figure 5

Composition du bois sortant de catégorie Q1 à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

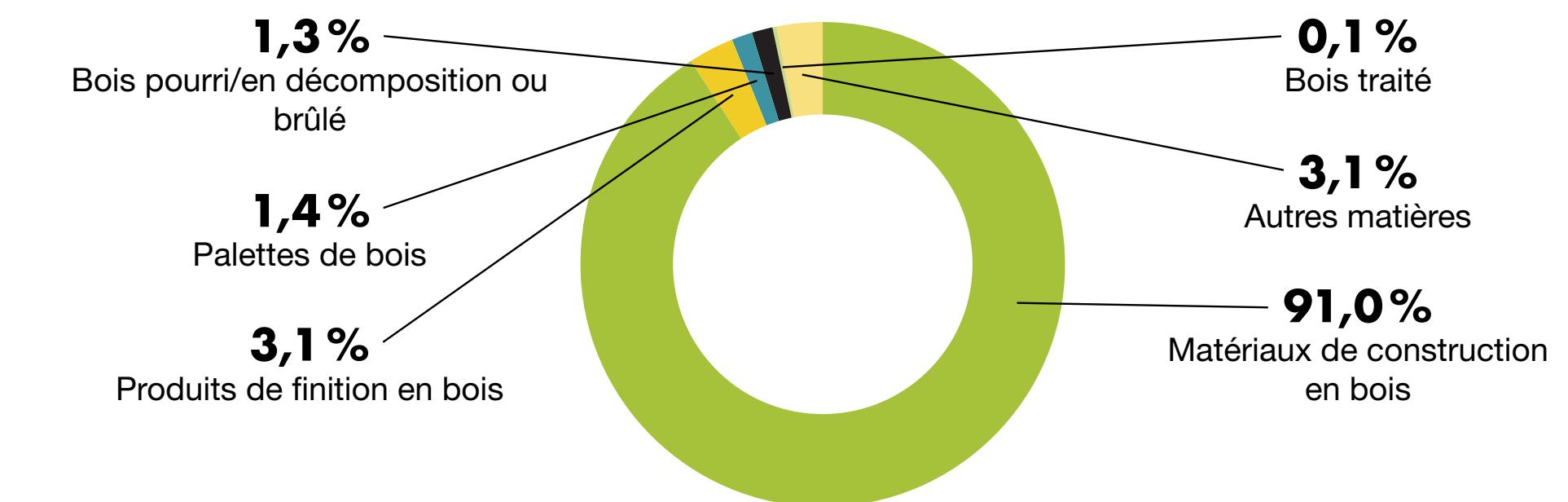
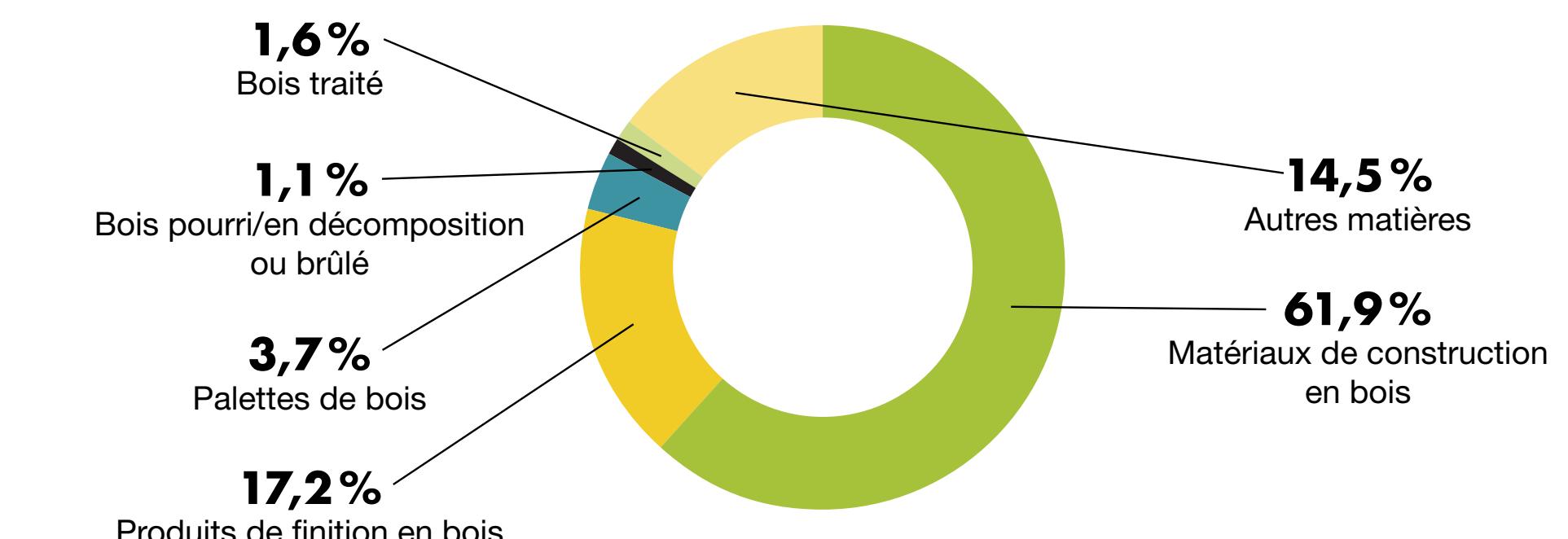


Figure 6

Composition du bois sortant de catégorie Q2 à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025



Les résultats de l'étude indiquent que 44,2 % du bois Q1 sortant est destiné au recyclage et 55,8 % à la valorisation énergétique. Quant au bois de catégorie Q2, 100 % de la matière sortante est destinée à la valorisation énergétique.

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

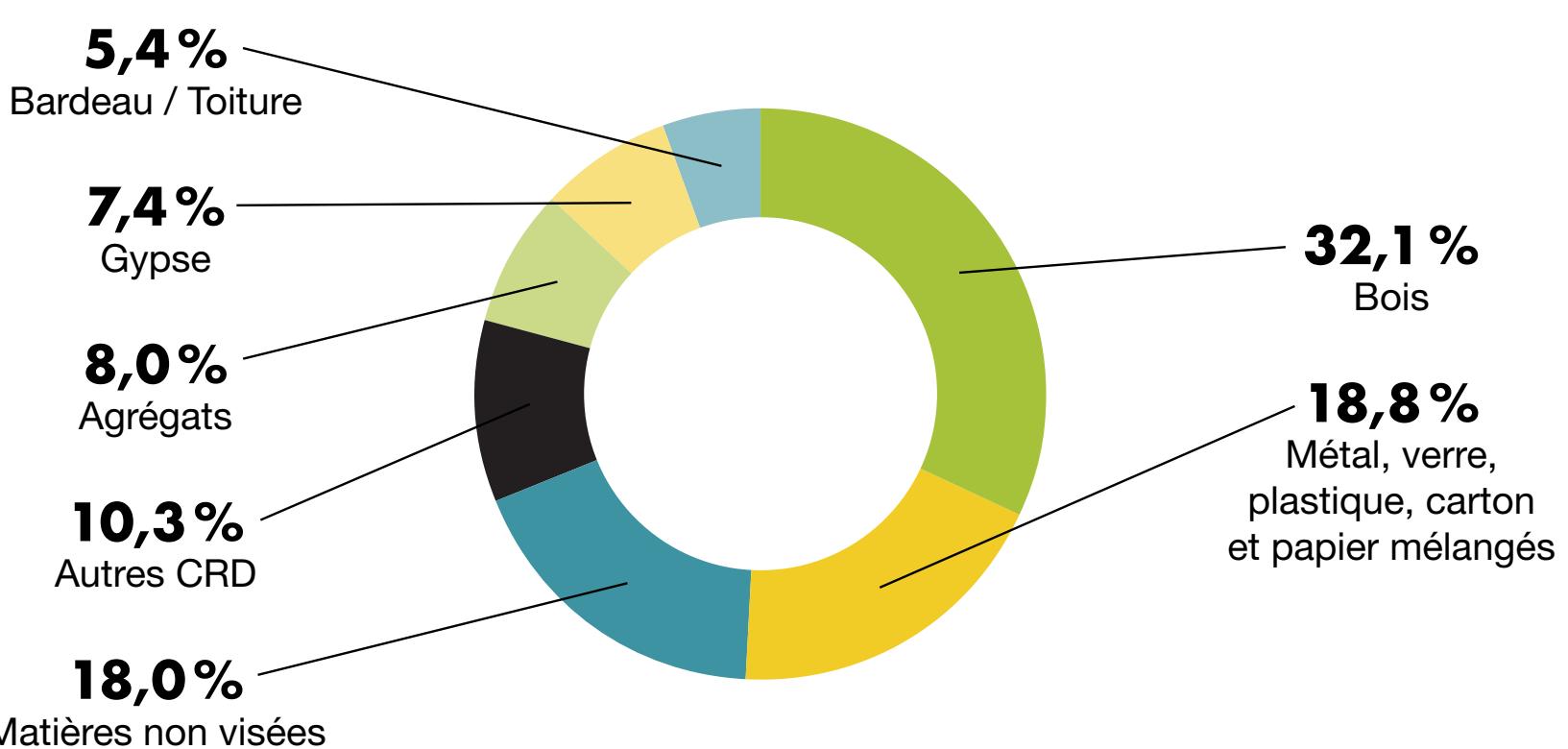
Annexe 2

Section 4.2 – Composition des rejets

La composition moyenne des rejets de centres de tri CRD, destinés à l'élimination, est présentée dans la figure suivante. Les rejets sont composés principalement de bois (32,1 %), de métal, verre, plastique, carton et papier mélangés⁴ (18,8 %) et de matières non visées par ce secteur (18,0 %). Le détail de l'ensemble des matières dont sont composés les rejets est présenté en Annexe 2.

Figure 7

Composition des rejets à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025



Pour plusieurs raisons, ces matières n'ont pu être captées. Plusieurs matières qui ne devraient pas être dirigées dans les centres de tri CRD, comme les matières de la collecte sélective, ou encore les RDD et les produits sous REP, ne peuvent pas toujours être gérées adéquatement par les centres de tri CRD et prennent le chemin de l'élimination. De plus, certaines matières, de par leur format (ex. : matériel de faible granulométrie), sont plus difficiles à capter avec les méthodes de tri actuelles. Il faut également considérer que la configuration du centre de tri, le nombre de trieurs et la vitesse de travail peuvent avoir une influence sur les résultats des rejets.

Conclusion

Cette première étude de caractérisation à l'entrée des centres de tri CRD permet de faire le portrait d'un secteur névralgique de la gestion des matières résiduelles, qui reçoit chaque année plus de 1,5 million de tonnes de matières. Considérant que plusieurs actions sont en cours pour améliorer la gestion des CRD au Québec, cette étude peut être vue comme un point de départ pour suivre et mesurer l'évolution du secteur et l'impact de ces actions. Mieux connaître la matière reçue et traitée facilitera les actions plus ciblées, par exemple en visant l'amélioration des pratiques de tri pour le bois, un gisement important à l'entrée des centres de tri, qu'on retrouve encore en proportion non négligeable dans les rejets. Les informations recueillies pourront également contribuer aux efforts de sensibilisation des générateurs pour un meilleur tri à la source, afin de faciliter les opérations au centre de tri et d'éviter la production de rejets pour des matières qui ont d'autres débouchés.

⁴ Les matières sortantes ayant été triées en un nombre inférieur de catégories, il n'est pas possible de distinguer les métaux, verre, plastiques, cartons et papiers CRD des matières de la collecte sélective.

Annexe 1

Composition des matières acheminées dans les centres de tri du secteur CRD 2024-2025

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

	Matière	Composition moyenne (%)
	Résidus CRD	88,9 %
	Bois	52,4 %
	Matériaux de construction en bois	20,8 %
	Produits de finition en bois	12,1 %
	Palettes de bois	9,6 %
	Arbres	6,8 %
	Containants et emballages de bois	1,7 %
	Bois pourri, en décomposition ou brûlé	1,1 %
	Bois traité	0,2 %
	Agrégats	10,0 %
	Béton	6,0 %
	Céramique et porcelaine	1,5 %
	Brique	1,2 %
	Asphalte	1,2 %
	Pierre	0,1 %
	Gypse	6,9 %
	Autres résidus CRD	5,7 %
	Autres résidus CRD	4,7 %
	Laine minérale ou autre isolant	0,7 %
	Tapis et carpettes	0,2 %
	Tuiles acoustiques ou de plafond	0,1 %
	Bardeau/Toiture	4,4 %
	Bardeau d'asphalte	4,2 %
	Toiture plate et papier goudronné	0,2 %

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

Matière	Composition moyenne (%)
Métal	2,8 %
Autres métaux ferreux	2,6 %
Autres métaux non ferreux	0,3 %
Particules fines/Liquides/Autres	2,8 %
Carton	2,5 %
Verre plat et autre verre	0,9 %
Plastique	0,6 %
Autres produits en PVC (# 3)	0,3 %
Seaux, chaudières, barils et leurs couvercles # 2, # 4 et # 5	0,1 %
Contenants, emballages et matériaux # 6 expansés	0,1 %
Autres produits en HDPE (# 2)	0,0 %
Autres produits en PET (# 1)	0,0 %
Contenants, emballages et matériaux # 6 non expansés	0,0 %
Sacs et pellicules d'emballage # 2 et # 4	0,0 %
Matières non visées	11,1 %
Articles de maison	9,6 %
Gros électroménagers/appareils ménagers de comptoir/outils électriques/meubles/autres articles de maison et pneus	8,0 %
Autres contenants, emballages, sacs, pellicules, items ou films plastiques	0,9 %
Textile, cuirs et chaussures	0,4 %
Objets divers	0,3 %
Autres produits en LDPE rigide et PP rigide (# 4 et # 5)	0,0 %
Matières organiques	0,5 %
Gazon, feuilles et résidus de jardin	0,3 %
Autres matières organiques	0,1 %
Résidus de table	0,0 %
Résidus domestiques dangereux (RDD)	0,4 %

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

	Matière	Composition moyenne (%)
	Produits et futurs produits sous REP	0,4 %
	Autres produits et futurs produits sous REP, sauf peinture	0,2 %
	Peintures dans un contenant de plastique	0,1 %
	Peintures dans un contenant de métal	0,0 %
	Peintures en aérosol	0,0 %
	Matières de la collecte sélective	0,3 %
	Papier	0,2 %
	Bouteilles/contenants et emballages alimentaires et non alimentaires de plastique (sauf # 6), consignés ou non	0,0 %
	Bouteilles et contenants alimentaires en verre	0,0 %
	Contenants et emballages en métal (ferreux et non ferreux)	0,0 %
	Sacs d'empllettes, autres sacs et films plastiques et laminés	0,0 %
	TOTAL	100 %

Annexe 2

Composition des rejets des centres de tri du secteur CRD

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

	Matière	Composition moyenne (%)
	Résidus CRD	63,2 %
	Agrégats	8,0 %
	Autres résidus CRD	10,3 %
	Bardeau/Toiture	5,4 %
	Bois	32,1 %
	Matériaux de construction en bois	17,2 %
	Produits de finition en bois	14,1 %
	Bois pourri/en décomposition ou brûlé	0,4 %
	Palettes de bois	0,3 %
	Bois traité	0,1 %
	Gypse	7,4 %
	Métal, verre, plastique, carton et papier mélangés	18,8 %
	Métal	2,5 %
	Papier/carton	8,3 %
	Plastique	7,5 %
	Verre	0,5 %
	Matières non visées	18,0 %
	Articles de maison	8,1 %
	Encombrants	6,2 %
	Textile, cuir et chaussures	2,0 %
	Autres	6,7 %
	Matières organiques	0,8 %
	Produits et futurs produits sous REP	0,7 %
	RDD	1,6 %
	Total général	100,0 %

Avant-propos

Notes méthodologiques

Section 1

Composition moyenne des matières à l'entrée des centres de tri CRD au Québec en 2024-2025

Section 2

Composition moyenne des matières selon la saison à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025

Section 3

Composition des matières à l'entrée des centres de tri CRD en 2024-2025 selon l'origine

Section 4

Composition des matières à la sortie des centres de tri CRD en 2024-2025

Conclusion

Annexe 1

Annexe 2

En cohérence avec la mission de l'organisation, l'étude de caractérisation des matières résiduelles acheminées et sortantes des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition 2024-2025 est disponible en version PDF seulement.

Si vous désirez obtenir la version accessible de ce document, conformément au Standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable (SGQRI 008-02), veuillez communiquer avec nous.

Bureau de Québec

500, Grande Allée Est, bureau 201
Québec (Québec) G1R 2J7
418 643-0394
Sans frais : 1 866 523-8290

Ligne INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (région de Montréal)
RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
info@RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
Sans frais : 1 866 523-8290

Bureau de Montréal

141, avenue du Président-Kennedy
8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
514 352-5002
Sans frais : 1 800 807-0678

ISBN: 978-2-555-03045-9

Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025